



Número de Révision: 006.1

Date de sortie: 06/11/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE 638 RETAIN CMPND 50ML</b>	<b>Numéro IDH:</b>	1835936
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Adhésif anaérobie	<b>numéro d'item</b>	1835936
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b> Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

<b>DANGER:</b>	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H318 - PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H351 - SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER.
----------------	---

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
CANCEROGENICITE	2

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

#### Prévention:

- P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
- P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
- P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Numéro IDH: 1835936

Nom du produit: LOCTITE 638 RETAIN CMPND 50ML

**Intervention:**

P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage:**

P405 - Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

**Autres dangers**

Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle	7779-31-9	10 - 30
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	10 - 30
Acide acrylique	79-10-7	1 - 5
Méthacrylate hydroxyalkyle	27813-02-1	1 - 5
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	0.1 - 1
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1
Diméthacrylate de polyglycol	109-16-0	0.1 - 1
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	2351-43-1	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables**
**Inhalation:**

Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

**Ingestion:**

NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):**

Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

**Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:**

Non disponible

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manipulation. Ne pas goûter ou avaler. Consulter la section 8.
<b>Stockage:</b>	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F) Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Acide acrylique	2 ppm TWA (PEAU)	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL (PEAU)
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL
Hydroperoxyde de cumène	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m3) TWA (PEAU)	Rien
acide méthacrylique	20 ppm TWA	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH, avec cartouche pour vapeurs organiques. Si la matière est manutentionnée à température élevée ou dans des conditions pouvant créer des buées, et sans contrôles techniques, un respirateur approuvé NIOSH doit être utilisé.

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Vert
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable, Le produit est non polaire /aprotique.
<b>Pression de vapeur:</b>	< 10 mm/hg (27 °C (80.6 °F)) < 0.13 mbar (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	> 150 °C (> 302°F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Densité/Densité relative::</b>	1.1
<b>Densité de vapeur relative:</b>	> 1 20 °C
<b>Point d'éclair:</b>	> 100 °C (> 212°F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Soluble Acétone
<b>Solubilité:</b>	Légère Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	< 3 %
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	> 20.5 mm2/s
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Températures élevées. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation:**

**Contact avec la peau:**

**Contact avec les yeux:**

**Ingestion:**

L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.

Peut causer une réaction allergique de la peau. Entraîne une irritation de la peau.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle	Rien
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Oral LD50 (Rat) = 11.2 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5,050 mg/kg
Acide acrylique	Oral LD50 (Rat) = 33.5 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,400 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.5 g/kg Oral LD50 (Rat) = 193 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,250 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 3.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.9 - < 4.8 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.1 mg/l
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien
Hydroperoxyde de cumène	Rien
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Oral LD50 (Souris) = 270 mg/kg
Diméthacrylate de polyglycol	Rien
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle			
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Irritant	Allergène	
Acide acrylique	Corrosif Irritant	Allergène	Reins Foie
Méthacrylate hydroxyalkyle	Irritant	Allergène	
Hydroperoxyde de cumène	Corrosif Irritant	Allergène	Système nerveux central Mutagène
1-Acétyle-2-phénylhydrazine		Allergène	Sang Reins Mutagène Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Diméthacrylate de polyglycol	Irritant	Allergène	
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Irritant	Allergène	

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle	Non	Non	Non
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Non	Non	Non
Acide acrylique	Non	Non	Non
Méthacrylate hydroxyalkyle	Non	Non	Non
Hydroperoxyde de cumène	Non	Non	Non
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Non	Non	Non
Diméthacrylate de polyglycol	Non	Non	Non
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 9

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 06/11/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.